



Assemblée générale du REMDUS

Le mardi 29 avril 2025

E1-0001-0005 et sur [Teams](#)

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Nomination du présidium d'assemblée**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal du 8 mai 2024**
- 5. Rapports annuels du comité de direction**
 - a. Direction générale
 - b. Direction aux affaires politiques et externes
 - c. Direction aux affaires internes
 - d. Direction aux affaires académiques
 - e. Direction aux finances et services
- 6. Rapport annuel du conseil d'administration**
- 7. Ratification des modifications réglementaires**
 - a. Retrait à l'article 13.1
 - b. Modification à l'article 20.4
 - c. Création de l'article 21
 - d. Création de l'article 22
 - e. Création des articles 33.2 et 33.3
 - f. Ajout à l'article 48.1
 - g. Retrait de l'article 58.1
 - h. Modification de l'article 76.1
- 8. Adoption des orientations annuelles**
- 9. Élection des membres du congrès en tant que non-membres d'une association représentante (3 sièges)**
- 10. Présentation des états financiers 2023 (flottant)**
- 11. Présentation de l'état des résultats 2024 (flottant)**
- 12. Nomination d'une personne vérificatrice des comptes**
- 13. Divers**
- 14. Fermeture**

Présences

Tamara Bilodeau
Jonathan Boisvert
Guilhem Calas
Benjamin Courchesne
Gabrielle Crevier
Zacharie Drouin
Guillaume Dugas
Marc-Olivier Jacob
Ulrich Martel
Eric Rostand Mbiangang
Justine Pineault
Violaine Pourcel
Cécile Radosevic-Batardy
Vincent Roy
Rosalie Schusler
Nawfel Touil

Présidium d'assemblée :

Camille Crépieux – Secrétariat
Audrey Fortin – Animation

1. Ouverture de la séance

L'ouverture de la séance est constatée à 17h05 par Gabrielle Crevier.

Pour cette séance de reprise, le quorum est un quorum moral.

2. Nomination du présidium d'assemblée

Proposition AGA 2025-04-29-01

Tamara Bilodeau propose Audrey Fortin à la présidence d'assemblée et Camille Crépieux au secrétariat d'assemblée.

- **Vincent Roy** appuie.
- Adoption à l'**unanimité**.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Audrey Fortin fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposition AGA 2025-04-29-02

Vincent Roy propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

- **Guillaume Dugas** appuie.
- Adoption à l'**unanimité**.

4. Adoption du procès-verbal du 8 mai 2024

Proposition AGA 2025-04-29-03

Tamara Bilodeau propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 mai 2024.

- **Vincent Roy** appuie.
- Adoption à l'**unanimité**.

5. Rapports annuels du comité de direction

a. Direction générale

Gabrielle Crevier fait la présentation du rapport annuel de la direction générale.

Période de questions :

Aucune question.

b. Direction aux affaires politiques et externes

Gabrielle Crevier fait la présentation du rapport annuel de la direction aux affaires politiques et externes.

Période de questions :

Aucune question.

c. Direction aux affaires internes

Nawfel Touil fait la présentation du rapport annuel de la direction aux affaires internes.

Période de questions :

Aucune question.

d. Direction aux affaires académiques

Marc-Olivier Jacob fait la présentation du rapport annuel de la direction aux affaires académiques.

Période de questions :

Aucune question.

e. Direction aux finances et services

Cécile Radosevic-Batardy fait la présentation du rapport annuel de la direction aux finances et services.

Période de questions :

Tamara Bilodeau indique que, lors de l'assemblée générale de l'année dernière, une demande d'ajout de la couverture pour l'aide à la transition de genre dans les assurances avait été demandée. Au niveau de la FEUS, celui-ci a été ajouté dans la couverture d'assurance de *Plan Major*, mais pas avec l'ASEQ pour les cycles supérieurs. Elle demande s'il est possible d'avoir des informations à ce sujet.

Cécile Radosevic-Batardy répond que le REMDUS est en renégociation de contrat. Elle assure que quoi qu'il arrive, l'option a été mise sur la table. On souhaite vivement contracter cette option et ça a été pris en compte dans les demandes aux personnes interlocutrices.

Guillaume Dugas demande si Cécile est la personne qui a été désignée pour voter pour la nouvelle rectrice et demande si le choix final a été discuté uniquement entre membres du comité de direction.

Cécile Radosevic-Batardy répond qu'il y a eu une discussion au sein du comité de direction, mais il y a aussi eu une consultation avec les associations. Un débat a été organisé pour faire valoir les revendications de la communauté étudiante. Cependant, elle rappelle que le vote est personnel, mais elle a quand même voulu prendre en considération l'avis des membres.

Guillaume Dugas demande combien cette inclusion des soins d'affirmation de genre représenta de plus dans la facture finale.

Cécile Radosevic-Batardy répond que l'offre d'affirmation de genre est proposée par les deux courtiers d'assurances. Elle indique que pour le moment, l'ajout de cette couverture n'ajoute pas un montant significatif dans le montant final.

Guillaume Dugas demande à quel endroit il est possible de se renseigner pour toute information quant aux proportions dans chaque couverture et à quels montants celles-ci correspondent.

Cécile Radosevic-Batardy répond que quand un choix sera fait, normalement à partir de septembre, il y aura une visibilité quant aux modalités de la facture et à la manière dont les montants se découpent.

6. Rapports annuels du conseil d'administration

Vincent Roy fait la présentation du rapport annuel du conseil d'administration.

Période de questions :

Guillaume Dugas demande ce qu'on veut dire par « frais de représentation ».

Vincent Roy répond qu'il s'agit des frais d'inscriptions, d'hébergement, de nourriture, etc., quand l'exécutif est en représentation.

Guillaume Dugas demande si on connaît le montant de la cotisation étudiante qui est dépensé pour l'inscription aux instances nationales.

Vincent Roy répond qu'il n'y a pas de montants relatifs à l'inscription aux instances de l'UEQ ou de CASA, comme ils sont couverts par l'UEQ.

7. Ratification des modifications règlementaires

Gabrielle Crevier explique que ce sont des modifications qui sont faites dans les règlements généraux, le comité consultatif propose la modification des articles suivants dans les règlements généraux à l'assemblée générale :

- a. *Retrait à l'article 13.1 :*
Retrait du pouvoir de destituer une personne membre du conseil d'administration, on retire le pouvoir de l'assemblée générale car il ya une doctrine de celui qui nomine peut aussi destituer or une personne administratrice n'est pas nommer par l'AG.
- b. *Modification à l'article 20.4 :*
Modification d'un nombre d'absences par un ratio d'absence.
- c. *Création de l'article 21 :*
Création d'un nouvel article pour clarifier les élections de la présidence du d'administration ainsi que les droits et devoirs.
- d. *Création de l'article 22 :*
Création d'un nouvel article pour clarifier les élections de la présidence et du secrétariat du conseil d'administration ainsi que les droits et devoirs.
- e. *Création des articles 33.2 et 33.3 :*

Création d'un article portant sur les critères permettant de participer aux rencontres à distance du conseil d'administration.

f. *Ajout à l'article 48.1 :*

Comme il y a un retrait du pouvoir de l'AG pour la destitution d'un membre du CA, il y a donc ajout de ce pouvoir au Congrès.

g. *Retrait de l'article 58.1 :*

Suppression de l'article portant sur les élections des

h. *Modification de l'article 76.1 :*

Ajout du mot « jour », manquant dans le texte.

Période de questions :

Aucune question.

Proposition AGA 2025-04-29-04

Violaine Pourcel propose d'adopter, en bloc, l'entérinement des modifications aux règlements généraux.

- **Guillaume Dugas** appuie.
- **Adoption à l'unanimité.**

8. Adoption des orientations annuelles

Gabrielle Crevier présente les orientations annuelles du comité de direction. C'est le comité de planification stratégique qui développe les orientations annuelles.

Dans la prochaine année, le conseil d'administration va retravailler la planification stratégique pour avoir une vision plus à long terme, actuellement les orientations sont annuelles et non sur plusieurs années.

Les grandes orientations de travail :

- 1- Visibilité du REMDUS auprès de ses membres;
- 2- Implication étudiante aux cycles supérieurs;
- 3- Parents aux études;
- 4- Activités sociales;
- 5- Assurances collectives;
- 6- Transition écologique;
- 7- Condition étudiante et liberté académique;
- 8- Violences à caractère sexuel;
- 9- Santé et bien-être;
- 10- Logement étudiant;
- 11- Équité, diversité et inclusion;
- 12- Personnes étudiantes internationales;
- 13- Enjeux politiques.

Période de questions :

Jonathan Boisvert indique qu'il y a eu récemment un changement de gestionnaire des résidences étudiantes. Il est demandé si le REMDUS reprendra la gestion des résidences étudiantes de l'UdeS.

Gabrielle Crevier répond que non, car ce n'est pas dans la mission du REMDUS de faire la gestion de résidences. Par le passé, ce genre d'initiatives n'a pas très bien fonctionné. Ce sont des organisations privées qui vont reprendre la gestion des résidences. On ignore pour le moment l'identité de ces organisations.

Guillaume Dugas indique que le document est très large, mais qu'il n'y a pas de point pour s'assurer de la pérennisation du REMDUS et des associations.

Gabrielle Crevier répond comprendre ce questionnement. Elle ajoute que le REMDUS revoit actuellement la forme de la planification stratégique. Des questions de la sorte devront être soulevées et faire partie de la planification stratégique dans sa nouvelle mouture. Elle prévoit que ce point soit un axe complet, qui se penche sur la structure et les enjeux de participation aux instances du REMDUS, notamment.

Marc-Olivier Jacob ajoute que, concernant les résidences, la gestion serait donnée à un partenaire externe pour la gestion, mais l'Université resterait propriétaire des différents terrains. L'Université a aussi acheté récemment un nouveau terrain pour développer plus de logements.

Guilhem Calas demande si des statistiques existent pour savoir combien de temps une personne étudiante reste aux études à l'Université de Sherbrooke.

Gabrielle Crevier répond qu'on ne connaît pas la proportion de personnes qui font plus d'un cycle à l'Université de Sherbrooke. On sait cependant que la moyenne pour la maîtrise, en rédaction, est de 2 ans et 2 mois et 5 ans environ pour les doctorants en rédaction.

Guilhem Calas indique qu'il a posé cette question comme le temps passé à l'Université peut avoir un impact sur la compréhension du rôle du REMDUS et sur l'implication.

Gabrielle Crevier répond que c'est un constat partagé. Cela pourrait aussi faire partie des axes de la planification stratégique.

Proposition AGA 2025-04-29-05

Tamara Bilodeau propose d'entériner les orientations annuelles, telles que présentées.

- **Vincent Roy** appuie.
- Adoption à l'**unanimité**.

9. Élection des membres du congrès en tant que non-membres d'une association représentante (3 sièges)

Gabrielle Crevier explique qu'au REMDUS, il existe des personnes étudiantes qui n'ont pas d'association de proximité. C'est le cas, par exemple, des personnes étudiantes en sciences

infirmières. Par équité, 3 sièges au congrès sont offerts à des personnes qui se retrouvent dans cette situation, pour qu'elles représentent cette situation. Les personnes intéressées sont invitées à se proposer spontanément.

Guillaume Dugas demande si ces personnes sont sollicitées par une autre manière que l'Assemblée générale et sa convocation.

Gabrielle Crevier répond qu'il est impossible de solliciter ces personnes directement, comme on n'a pas de liste spécialisée à cet effet. On essaie généralement d'inciter les personnes qu'on croise durant l'année qui sont dans cette situation. Ces postes-là sont malheureusement très rarement comblés.

Guillaume Dugas demande si la loi oblige que ces personnes soient représentées par une association.

Gabrielle Crevier répond que le REMDUS offre une aide pour que les personnes qui veulent créer une association puissent le faire, mais que le REMDUS ne peut pas le faire par lui-même. Le REMDUS est l'association qui représente ces personnes dans ces cas spécifiques.

Aucune personne ne candidate.

10. Présentation des états financiers 2023 (flottant)

Cécile Radosevic-Batardy présente l'examen des états financiers de 2023 par Fortier CPA inc.

Période de questions :

Guillaume Dugas demande ce qu'est l'item « télécommunication ».

Cécile Radosevic-Batardy répond que ce sont les téléphones cellulaires du REMDUS.

Proposition AGA 2025-04-29-06

Jonathan Boisvert propose de recommander l'adoption des états financiers 2023.

- **Tamara Bilodeau** appuie.
- Adoption à l'unanimité.

11. Présentation de l'état des résultats 2024 (flottant)

Cécile Radosevic-Batardy présente l'état des résultats de 2024. Elle rappelle que celui-ci n'est pas certifié, car c'est le rapport final de la vérificatrice comptable qui sera finale. L'état des résultats présentés est en date du 31 décembre 2024. L'objectif est de donner un ordre d'idée des dépenses encourues pour l'année 2024. De manière générale, le bilan est positif et il y a des bénéfices.

Période de questions :

Guillaume Dugas demande si *Uni-logi* est encore une dépense à prévoir pour l'année 2024. Il note que le projet était assez coûteux.

Gabrielle Crevier répond qu'il s'agissait d'un montant dans les états financiers de 2023. À sa connaissance, le REMDUS n'a pas subventionné ce projet depuis. Pour le moment, le REMDUS ne s'est pas fait demander de l'argent supplémentaire pour la plateforme d'hébergement, c'est la FEUS qui s'en charge en totalité. Il est possible que l'argent versé provienne d'un contrat avec la FEUS.

12. Nomination d'une personne vérificatrice des comptes

Cécile Radosevic-Batardy explique que pour le prochain exercice comptable, il faudrait nommer une personne vérificatrice des comptes. Le comité de direction recommande à l'assemblée de nommer la firme Fortier CPA.

Proposition AGA 2025-04-29-07

Tamara Bilodeau propose de recommander, la nomination de la firme Fortier CPA, dans le cadre du processus de vérification comptable de l'année 2025.

- **Guillaume Dugas** appuie.
- Adoption à l'unanimité.

13. Divers

Gabrielle Crevier mentionne qu'avec la nouvelle planification stratégique, on souhaiterait que les postes du comité de direction soient plus connus, pour faire en sorte qu'une personne qui candidate et qui ne connaît pas forcément ses orientations puisse avoir accès à ces informations. On ferait donc un AGA en automne pour faire une adoption des orientations annuelles. La mobilisation étudiante pour que cette assemblée puisse avoir lieu sera importante.

14. Fermeture

Tous les points à l'ordre du jour étant écoulés, la séance est levée à 18h21.